

## Travaux du Comité permanent pour la définition du Musée, perspectives et potentiels.

### Contribution du comité national français de l'ICOM

Le comité national français de l'ICOM a largement relayé, sur son site et ses réseaux, l'appel de l'ICOM à s'exprimer sur la définition du musée. Les membres français ont pu formuler individuellement leurs propositions, contribuant ainsi à la remontée des quelques 300 propositions recensées.

Le Conseil d'administration d'ICOM France s'est saisi de ces questions dans sa réunion du 23 mai 2019. Les membres ont noté les interrogations du Comité Permanent d'ICOM s'agissant de l'opportunité (ou non) de modifier la *définition du musée*, telle qu'arrêtée en 2007. Le processus de ré-actualisation d'une définition qui sert de référence mondiale est justifié par le fait que beaucoup de transformations sont intervenues en une décennie, que les rapporteurs du Comité permanent énumèrent de manière assez exhaustive.

Il y a aussi des raisons de penser que beaucoup d'évolutions sont encore à l'œuvre et impacteront les musées de manière forte et rapprochée, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, des ressources (naturelles, humaines, patrimoniales, financières), des recompositions géopolitiques... Pour ces raisons, le comité national français partage avec le Comité Permanent une interrogation sur l'opportunité de procéder *maintenant* à une redéfinition. Aussi imparfaite et « lacunaire » soit-elle, la version de 2007 a acquis une universalité et l'on doit mesurer la difficulté de trouver une définition durable, compatible avec la diversité des pays membres de l'ICOM.

Les membres du CA d'ICOM France ont également rappelé que, si la définition du musée par l'ICOM est sa « colonne vertébrale », le code de déontologie de l'organisation est sa « charpente ». Leurs actualisations sont inséparables et relèvent à leurs yeux, des mêmes enjeux : créer les conditions d'une représentativité consolidée de l'organisation en tant qu'organisation professionnelle, d'une adhésion forte des membres à ses valeurs, d'une cohésion de l'organisation - garante de son influence positive sur la gouvernance des musées.

Dans cet esprit, le CA s'est attaché à l'examen du « Rapport pour le conseil d'administration de l'ICOM », qui constitue l'argumentaire de la redéfinition du musée. L'adhésion à ces propos est un préalable à toute contribution collective.

C'est sur ce document (dans sa version française) que le comité français souhaite faire connaître ci-dessous ses réactions, qui sont partagées entre :

- **Un accord sur la *description des « tendances mondiales »*** et des changements « complexes, contradictoires et disparates » tels que listés en p.8, notamment : changement climatique, destruction de la nature, inégalités, fragilités économiques, migrations, discriminations, grands conflits et guerres, transparence et responsabilité des politiques publiques, extinction des espèces, inégalités d'espérance de vie, disparition des terres arables...
- **Une convergence de vue assez large sur l'évolution des *missions des musées*** : place éthique, sociale et politique ; inclusion des publics y compris dans les fonctions « cœur de métier » : acquérir, conserver, étudier, exposer, transmettre ; ambition d'égalité des droits à la culture ; promotion des collections (permanence des collections plutôt que des institutions) ; responsabilité et transparence ... Quelques réserves cependant sur la tentation d'une vision hypertrophiée (améliorer la santé...) : les musées ne peuvent pas tout faire.

- **Une lecture beaucoup plus contrastée sur la *représentation politique des musées***, telle qu'elle se trouve exprimée à de multiples passages du texte : « fondés à la croisée de la quête de la connaissance et des nouveaux paradigmes scientifiques marqués par la violence extrême mise en œuvre par les puissances européennes pour coloniser l'Amérique, l'asservissement des populations africaines, les persécutions religieuses et les expulsions en Europe » ; « positions historiques qu'occupent les musées au sein des structures qui détiennent le pouvoir dans les société » ; « soi-disant révolution industrielle » ; « tradition scientifique occidentale unique » ; « la démocratie, si tant est que ce mot ou ce concept survit au XXIe siècle » ; « définition qui ne comporte aucune référence au colonialisme (...) qui représente pourtant les principes qui ont présidé à la constitution des collections des musées occidentaux », etc...

Le rapport est émaillé de formulations clivantes, d'autant plus frappantes qu'elles jouxtent des propos nuancés et consensuels. Elles en donnent de fait la tonalité générale, en contradiction avec l'aspiration à « l'esprit critique et à la réconciliation » prônée à quelques paragraphes de distance et que l'on souhaiterait préserver.

- **ICOM France recommande une *approche professionnelle* :**
  - o **Seul l'ICOM** peut porter de tels sujets sur un plan professionnel et il serait dommage que l'organisation ne s'en saisisse pas, voire s'en dessaisisse par une « politisation inappropriée » dont les auteurs disent simultanément vouloir se prémunir. Convaincus que l'ICOM doit aborder ces questions avec respect, sincérité, courage et rigueur scientifique, ICOM France a organisé un colloque, proposé et publié des recommandations sous le titre générique « Restitutions : les musées parlent aux musées » : afin que soit reconnue et mise en valeur la place des *professionnels de musée* dans le travail scientifique relatif aux provenances des collections, que soient privilégiés les échanges et coopérations entre musées, que soit promu le rôle éducatif des musées par une place prépondérante donnée à la contextualisation. Notre organisation internationale non gouvernementale peut œuvrer pour que des moyens soient dégagés à cette fin.
  - o L'ICOM s'affirme comme une organisation unique, celle d'une communauté professionnelle qui a su tisser des liens entre tous ses membres, dans le monde entier. L'ICOM est une organisation au service de tous ses membres, quelle que soit leur position dans leur organisation, la position de leur organisation dans le monde, leur langue d'expression. Cette universalité structure notre organisation. Nous partageons la conviction que les enjeux d'avenir des musées sont d' « inclure et de rapprocher les peuples, les générations et d'œuvrer pour la paix »

Finalement, l'exercice de re-définition - dont le rapport souligne qu'il « est rendu indispensable pour évaluer de manière critique le manque de précision et la singularité presque naïve du terme *société* et l'ambiguïté sujette à caution du terme *développement* » - invite à engager une réflexion de fond sur le positionnement d'ICOM, entre organisation politique et professionnelle, au moins autant qu'à une actualisation de la *définition des musées* par l'ICOM.

Le comité national français mesure que cet enjeu est ambitieux et déterminant et nécessite encore d'importants échanges de vue, auxquels le comité national français est prêt à s'associer.

Juliette Raoul-Duval,  
Présidente d'ICOM France  
Juin 2019